

## **Cortèges de mariages : le maire balade les Burgiens**

Suite à une interpellation dès 2014 de Pierre Lurin en conseil municipal faisant état de plusieurs incidents constatés lors de cortèges de mariage en centre-ville, le maire a décidé la création d'un groupe de travail qui s'est réuni pour la 1<sup>re</sup> fois en novembre 2014. Il y a eu 4 autres réunions depuis, dont celle du 4 octobre dernier qui n'a constaté aucune évolution notable du nombre d'incidents sur une année et fait état de 12 verbalisations depuis le début de l'année (14 pour 2017).

La Ville d'Oyonnax a déjà verbalisé à plusieurs reprises pour des conduites dangereuses lors de cortèges en ville grâce à ses caméras de vidéo protection. Le 29 septembre dernier, lors de mariages à Annecy, les forces de police ont dressé 70 PV (au total 11 765 € d'amende et 72 points retirés sur les permis de conduire). À Bourg, le directeur de cabinet du maire annonce la mise en place des premières

caméras dans les zones identifiées « probablement d'ici la fin de l'année », soit plus de 4 ans après la 1<sup>re</sup> réunion du groupe de travail ! De qui se moque-t-on ??

STOP aux groupes de travail qui visent à endormir élus et Burgiens, et qui ne sont en définitive que des leurres ! Il n'y a ni détermination à agir, ni résultats !

La tranquillité et la sécurité des Burgiens ne sont vraiment pas des priorités pour cette municipalité, et cela concerne d'autres problèmes identifiés ailleurs : Bons-Enfants, République...

**Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS**  
Contact : [bourgoxygene@gmail.com](mailto:bourgoxygene@gmail.com)

## **Bourg-en-Bresse compte-t-elle (encore) des gaulois réfractaires ?**

Réfractaires à cette Avenue Alsace-Lorraine plus dangereuse que jamais ? Réfractaires à la résignation face aux incivilités ?

Réfractaires à la politique d'attractivité du centre-ville qui ne porte pas ses fruits ?

Réfractaires à la méthode Coué concernant l'avenir du Carré Amiot ? Réfractaires aux atteintes à la laïcité dans nos écoles publiques et dans nos rues ?

Réfractaires aux hausses des taxes ? Réfractaires au prix du parking de surface ?

Réfractaires à un troisième mandat annoncé ?

Il est temps de s'unir et de proposer un autre chemin ! Au niveau local comme national !

Le changement dans l'union ou l'opposition de façade ? Je tends une nouvelle fois la main à qui veut réellement le changement.

**Jérôme Buisson, Conseiller municipal de groupe minoritaire Front National**

## **Contact Mairie**

**MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE**  
Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 45 71 99  
[mairie@bourgenbresse.fr](mailto:mairie@bourgenbresse.fr)  
[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

### **OUVERTURE AU PUBLIC**

**Du lundi au vendredi**  
**8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h**  
Ouverture du service Population à 9 h le lundi.  
Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :  
- l'accueil,  
- le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),  
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

### **BOURG PARC AUTO**

04 74 45 72 43  
[bourgparcauto@bourgenbresse.fr](mailto:bourgparcauto@bourgenbresse.fr)

### **RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

04 74 24 49 49, [regieeaux@bourgenbresse.fr](mailto:regieeaux@bourgenbresse.fr)

### **POLICE MUNICIPALE**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

### **SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE**

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### **Pôle d'animation et de services Amédée Mercier**

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90  
Ouverture au public :  
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### **Maison de quartier des Vennes**

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20  
Ouverture au public :  
- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...  
sur son numéro vert :  
**0 800 00 10 53**  
Laissez vos messages  
sur le répertoire.